

Image not found or type unknown



Obligation de conformité pc

Par **queenhazer**, le **31/08/2012** à **10:04**

Bonjour, une petite question aux connaisseurs : dans le cadre d'une construction de maison individuelle, la construction s'est déroulée suivant le permis de construire. En fin de chantier la mairie a obligé le constructeur de déposer un permis modificatif avec travaux supplémentaires. Le constructeur a-t-il l'obligation de rendre la construction conforme aux nouveaux permis et donc de réaliser les travaux ? Merci d'avance